# Formulaire de candidature pour le Marché de Noël solidaire 2024

## PRÉAMBULE

Le Marché de Noël solidaire de Pôle Sud et de la Fedevaco se tient chaque année depuis 2007 dans les locaux de Pôle Sud à Lausanne. L’événement rassemble près de 4’000 visiteur·euse·s et 40 associations exposantes le temps d’un long week-end. En 2024 il aura lieu du 12 au 14 décembre.

Chaque année, nous recevons malheureusement plus de candidatures qu’il n’y a de places. Pour cette raison nous vous demandons de remplir ce formulaire, même si vous avez déjà participé aux précédentes éditions. Les informations collectées nous aideront dans le choix des organisations participantes et nous permettront de garantir un équilibre entre les types de produits proposés, les thématiques de projets et les régions du monde représentées.

En postulant vous vous engagez à tenir le stand sur la durée totale du marché durant la totalité du marché du 12 au 14 décembre et à avoir de la marchandise en suffisance.

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le présent formulaire complété et signé, AVANT le 15 mai 2024.

Toutes les organisations recevront la décision des organisateur·trice·s au plus tard le 17 juin 2023. En vous remerciant chaleureusement de votre compréhension et de votre coopération, nous restons à votre disposition pour tout complément d’information.

Pour les équipes de Pôle Sud et de la Fedevaco.

**Formulaire complet**

À retourner avec **les conditions de participation signées**

AVANT le 15 mai 2024 à :

Fedevaco

A l’att. De Samuele Marcoli

Av. Charles-Dickens 6

1006 Lausanne

Ou scanné par e-mail : [marchedenoel@fedevaco.ch](mailto:marchedenoel@fedevaco.ch)

## Informations générales

Nom de l'organisation :

Personne de contact

Nom Prénom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Date de création de l'organisation :

Forme juridique de l'organisation :

☐ Association

☐ Fondation

☐ Coopérative

☐ Sàrl ou autre type de société

Profil de l’organisation :

☐ Bénévole

☐ Avec salariés, nombre en équivalent temps plein :

Autres points de vente, magasins :

☐ Non

☐ Si oui, nombre et localisation :

Participation antérieure au Marché de Noël solidaire :

☐ Non

☐ Si oui, nombre de fois :

Description domaine(s) d’activité et lieu(x) des projets (Merci de développer ce critère sera déterminant pour notre choix) :

## Produits proposés

Nature des produits :

☐ Décoration ☐ Jouets – jeux

☐ Cosmétique ☐ Textile

☐ Bijoux ☐ Alimentaire[[1]](#footnote-1)

☐ Autre (à préciser) :

Brève description des produits[[2]](#footnote-2) et de leur provenance (singularité, fabrication artisanale, achat sur le marché local, etc.) :

-

-

-

-

-

# Conditions de participation au Marché de Noël solidaire

**de Pôle Sud et de la Fedevaco**

## Généralités

Le Marché de Noël solidaire est co-organisé par le Centre socioculturel Pôle Sud et la Fédération vaudoise de coopération, la Fedevaco. Le Marché a **du 12 au 14 décembre 2024**, dans les locaux de Pôle Sud, Jean-Jacques Mercier 3, 1003 Lausanne-Flon. Les horaires sont de 16h a 20h jeudi et vendredi et de 11h a 20h samedi (sous réserve de modification). **Les organisations exposantes s'engagent pour l'ensemble du marché et prévoient de la marchandise ainsi qu’une présence en conséquence**. Garantir un accueil de **qualité et le respect de chaque visiteur·euse** est primordial tout au long du marché.

Chaque organisation participante devra s’acquitter **d’une somme forfaitaire de CHF 40.-** pour participer aux frais généraux de la manifestation. Les émoluments et taxes demandés par la Commune pour l'organisation générale de la manifestation sont pris en charge par Pôle Sud et la Fedevaco. Chaque organisation doit retourner le **décompte de manifestation complété et signé à la Fedevaco, dans la semaine suivant le marché.**

Les responsables des stands s’engagent à participer à **la rencontre organisée au mois de novembre** pour régler certains préparatifs, visualiser l’emplacement des stands attribués et récupérer les documents promotionnels.

## Exposants – Stands

**Quarante organisations** participent chaque année au Marché. La sélection des exposant·e·s est effectuée par Pôle Sud et la Fedevaco. Il est question d’assurer un certain équilibre entre les produits proposés, les organisations et les régions représentées ainsi que les projets soutenus. Ce Marché de Noël se distingue des marchés plus conventionnels, grâce à ses **multiples facettes solidaires !**

La **répartition des stands** sur les trois étages et les différentes salles est effectuée par les organisateur·trice·s et tient compte de la zone géographique de chaque organisation. **Une table de 2m de long et deux chaises sont mises à disposition de chaque organisation**. Afin de libérer l’espace autour des stands, **le stock de marchandises** devra être déposé dans une salle mise à disposition par les organisateur·trice·s au sous-sol du bâtiment.

**L’installation** des stands a lieu normalment le mercredi 11 et le jeudi 12 décembreet **le démontage** a lieu le **dimanche 15 décembre**; les exposant·e·s doivent s’organiser en conséquence.

Les organisations se chargent uniquement de la décoration de leur stand au moyen **d’affichages « légers »** pour ne pas endommager les murs de Pôle Sud.

## Produits

Les organisateur·trice·s veillent à assurer **la diversité, le renouvellement et l’originalité** des produits proposés aux visiteur·euse·s. Nous portons une attention particulière aux dimension social et environnemental des produits vendus. Aussi l’expérience prouve que des produits de **qualité** ont du succès même si le prix de vente peut paraître élevé. Dans tous les cas, **les prix** des articles doivent être affichés clairement.

Chaque organisation assure le financement (la confection ou l'achat) de ses articles et encaisse le bénéfice des ventes.

## Buvette et Restauration

Les organisateur·trice·s gèrent **la buvette et la restauration du rez-de-chaussée ainsi qu'un bar à thé et café**. En conséquence, les exposant·e·s sont autorisé·e·s à vendre des articles de type alimentaire non consommables sur place.

## Promotion

Pôle Sud et la Fedevaco se chargent de la **communication et de la promotion** de l’événement. Les organisations s’engagent à fournir, si demandé, des documents utiles à la promotion (texte, images).

Aussi, chaque organisation s’engage à relayer la promotion de l’évènement dans ses propres réseaux. Point d’attention : **dans les communications, bien mentionner Pôle Sud ET la Fedevaco**.

|  |
| --- |
| En tant qu’organisation candidate pour participer au Marché de Noël solidaire de Pôle Sud et de la Fedevaco :   * **Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation.** * **Je m’engage à remplir toutes les conditions de participation définies ci-dessus.** * **Je m’engage à respecter la philosophie et les valeurs de la manifestation.**   Lieu et date : Nom :  Signature : |

1. Les produits alimentaires sont autorisés dans le cadre de la vente à l’emporter (≠ sans consommation sur place) : confitures, céréales, fruits séchés, chocolat, café, thé, épices, etc. [↑](#footnote-ref-1)
2. Si vous avez une liste détaillée des produits et des prix de vente, n’hésitez pas à l’annexer au formulaire. [↑](#footnote-ref-2)